

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SCRUBS 72CT

SDS conformes au RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), Annexe II - UE

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Date de délivrance 23.09.2014

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit SCRUBS 72CT

N° article 042272

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation Lingettes pour le nettoyage industriel pour les mains.

Usages identifiés comme pertinents SU0-2 Autres activités liées à la fabrication et aux services
SU22 Utilisations professionnelles Domaine public (administration, éducation, divertissement, services, artisanat)
PC39 Cosmétique
PROC10 Application au rouleau ou brossage
ERC8A Large utilisation dispersive en intérieur d'adjuvants de fabrication dans des systèmes ouverts
ERC8D Large utilisation dispersive en extérieur d'adjuvants de fabrication dans des systèmes ouverts

Mises en garde relatives à l'utilisation Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

Nom de société ITW Spraytec
Adresse postale 5 bis, rue Retrou
Code postal 92600
Ville Asnières sur Seine
Pays FRANCE
Tél. +33.(0)1.40.80.32.32
Fax +33.(0)1.40.80.32.30
E-mail infofds@itwpc.com
Site Internet www.itwpc.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence ORFILA : +33.(0)1.45.42.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Propriétés dangereuses de la substance/du mélange

Non considéré comme dangereux pour la santé ou l'environnement selon la législation en vigueur.

2.2. Éléments d'étiquetage

2.3. Autres dangers

Description du danger

Ce produit est classé comme cosmétique et répond à toutes les exigences de la directive 76/768/CEE relative aux produits cosmétiques et de la réglementation nationale sur les produits cosmétiques.

Impact environnemental

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Observations relatives aux composants

AQUA, D-LIMONENE, C9-12-ISOALKANES, C11-15 SEC-PARETH-12, ISOPROPYL ALCOHOL, PROPYLENE GLYCOL, SODIUM LAURYL SULFATE, BHT, HYDROGENATED STARCH HYDROLYSATE, BENZYL ALCOHOL, POTASSIUM SORBATE, ETHYLHEXYLGLYCERIN, LINALOOL, ALCOHOLS C12-C14, AMYL ACETATE, CITRAL, CINNAMAL, EUGENOL, TOCOPHEROL, PETROLEUM DISTILLATES, METHYL SALICYLATE, BENZALDEHYDE, ETHYL ACETATE, ETHYL BUTYRATE

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

Retirer la victime de la source de contamination.

Inhalation

Air frais.

Contact avec la peau

Le produit est destiné au contact cutané.

Contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Boire quelques verres d'eau ou de lait. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets différés

Aucun effet connu à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Autres informations

En cas de perte de conscience : Appelez immédiatement un docteur / une ambulance. Veuillez présenter cette fiche de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

L'eau pulvérisée, la poudre ou le dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'incendie et d'explosion

Ce produit est ininflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection individuelle (EPI)

Utilisez les équipements de protection personnelle nécessaires. Équipements de protection personnelle, voir section 8.

Procédures de lutte contre l'incendie

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

Recueillir le produit répandu.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de sciure de bois ou similaires.
Nettoyer la zone avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Autres instructions Voir sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Pas de précautions spécifiques d'utilisation.

Mesures de sécurité et de protection

Mesures de sécurité et de protection Aucunes informations notées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à une température au-dessus du point de congélation. Entreposer au-dessous de 50°C.

Conditions de conservation sécurisée

Stabilité au stockage Conservation : 24 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL / PNEC

Inventaire des mesures de gestion des risques humains Données insuffisantes.

Inventaire des mesures de gestion des risques environnementaux Données insuffisantes.

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures de surveillance recommandées Aucunes recommandations.

Mesures préventives visant à empêcher l'exposition

Contrôles techniques appropriés Aucunes recommandations.

Protection respiratoire

Protection respiratoire Le système de protection des voies respiratoires n'est pas nécessaire sous des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains

Protection des mains Dans des conditions d'utilisation normales, le port de gants n'est généralement pas requis.

Protection des yeux / du visage

Protection des yeux En cas d'utilisation normale, une protection oculaire n'est pas nécessaire.

Autres informations

Autres informations Aucunes recommandations.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique lingettes humides
Couleur Couleur laiteuse.
Odeur Agréable, plaisante. Citrus.

pH (en tant que tel)	Valeur: ~ 7,5
Densité	Valeur: 0,97-0,98 g/ml

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable à température normale et l'emploi recommandé.
-----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 10.4 et section 10.5.
--------------------------------------	------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Aucunes informations notées.
---------------------	------------------------------

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter	Non déterminé.
-------------------	----------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO ₂ , NO _x).
-------------------------------------	---

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques :

Autres données toxicologiques	Le produit n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.
-------------------------------	---

Autres informations concernant les risques de santé

Généralités	Peut déclencher une réaction de la peau allergique.
-------------	---

Effets aigus potentiels

Contact avec les yeux	Peut entraîner une irritation passagère des yeux.
-----------------------	---

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aquatique, commentaires	Aucunes informations notées.
-------------------------	------------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: N'est pas prévu pour être bioaccumulable.
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Ce produit contient des substances qui sont solubles dans un milieu aquatique et qui peuvent se diffuser dans le milieu aquatique.
----------	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats d'analyse des PBT (persistant, bio-accumulable et toxique)	Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.
--	--

12.6. Autres effets néfastes

Détails relatifs à la protection de l'environnement, conclusion	Ce produit n'est pas soumis à une classification concernant les dangers environnementaux.
---	---

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Préciser les méthodes d'élimination appropriées Aucune méthode spécifique d'élimination nécessaire.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Commentaires Le produit n'est pas compris par les règles internationales de transport des biens dangereux (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Remarque Pas pertinent.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Remarque Pas pertinent.

14.4. Groupe d'emballage

Remarque Pas pertinent.

14.5. Dangers pour l'environnement

Remarque Pas pertinent.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Pas pertinent.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Autres informations utiles.

Autres informations utiles. Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive CEE	Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE.
Législation et réglementation	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, 2007 avec modifications. Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets. Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Directive 76/768/CEE du Conseil concernant les produits cosmétiques.
Commentaires	Usage réservé aux utilisateurs professionnels. Le produit n'est pas classifié.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une enquête sur la sécurité chimique a été menée Non

SECTION 16: Autres informations

Conseils relatifs à la formation Ne nécessite aucune formation spécifique, mais l'utilisateur doit avoir lu et

Informations ajoutées, supprimées ou modifiées	compris cette fiche de sécurité. Nouvelle fiche de données de sécurité.
Version	1